



Bureau des  
régimes de retraite  
de Montréal



**LA COMMISSION  
DE LA CAISSE COMMUNE  
RÉGIMES DE RETRAITE  
DES EMPLOYÉS  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Rapport  
annuel

**2015**



# Table des matières

Faits saillants .....	4
Message du président .....	5
Les placements .....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT .....	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE .....	7
C) VALEUR MARCHANDE .....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF .....	8
Les rendements .....	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF .....	11
B) HISTORIQUE .....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR .....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF .....	12
Rapport de l'auditeur et états financiers .....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite .....	36
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE .....	36
B) SITUATION FINANCIÈRE .....	38
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS .....	40
La caisse commune .....	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT .....	44
B) ORGANIGRAMME .....	44
C) ADMINISTRATION .....	45
D) GESTION FINANCIÈRE .....	45
Gestionnaires .....	46

## Faits saillants

**À L'INSTAR DE 2014**, les six premiers mois de l'année 2015 ont été plutôt positifs. Par contre, la deuxième moitié a été plus volatile et difficile, marquée par la dépréciation surprise en août de la devise chinoise. La baisse continue du prix du pétrole ainsi que la faiblesse de la devise canadienne ont marqué les rendements en 2015. Par conséquent, le marché canadien a été malmené avec un rendement négatif de 8,3 %, mais les marchés étrangers ont subi l'impact positif de la baisse du huard générant des rendements de 21,6 % pour le marché américain et 18,9 % pour le marché international en dollar canadien.

Le portefeuille de revenu fixe a lui aussi connu une année volatile suite aux soubresauts des taux d'intérêt. Le mois de décembre fut particulièrement difficile pour notre portefeuille qui jusque là générait une valeur ajoutée de 0,4 %, mais l'année s'est terminée avec une valeur ajoutée négative de 0,4 %, une différence de 0,8 % en un seul mois.

Le portefeuille d'actions canadiennes a généré un rendement de - 7,2 % contre l'indice à - 8,3 %. Le portefeuille d'actions canadiennes de petite capitalisation a contribué positivement à cette valeur ajoutée. Le rendement des actions américaines a été porté par la faiblesse du huard générant un rendement de 21,6 % pour le S&P 500 en dollars canadiens, mais seulement 1,6 % en dollars américains. La sous-performance de près de 10 % de notre gestionnaire en grande capitalisation a pesé sur le rendement de notre portefeuille en 2015.

Les actions étrangères ont, elles aussi, été portées par la faiblesse du dollar canadien et l'indice MSCI Monde a terminé l'année avec un rendement de 18,9 %. Par contre, le rendement en devise locale fut de 2,1 %. Nos gestionnaires avec un style « valeur » ont eu une année difficile et ont largement contribué à une valeur ajoutée négative de 2,3 % en 2015.

Les produits alternatifs ont terminé l'année avec un rendement de 18,9 %, propulsé par le rendement des titres immobiliers cotés en bourse ainsi que certains de nos fonds de placement privé en infrastructure. Ce portefeuille a aussi subi l'impact positif de la dépréciation du dollar canadien.

Tel que mentionné précédemment, un des thèmes de 2015 fut la dépréciation significative du dollar canadien et notre couverture passive de l'exposition aux devises étrangères a retranché près de 2,5 % à notre rendement total pour l'année.

# Message du président

**LA CAISSE COMMUNE** a obtenu un rendement de 5,3 % pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 avec un actif net s'établissant à 5,7 milliards de dollars.

Le rendement de la Caisse commune en 2015 reflète une année où les marchés financiers ont été très volatils particulièrement dans les six derniers mois de l'année. Le prix du pétrole ainsi que le dollar canadien ont poursuivi leur chute débutée au 3<sup>e</sup> trimestre de 2014. Ces deux composantes ont eu un impact marqué sur la dispersion des rendements des caisses de retraite canadiennes. Ainsi, les degrés d'exposition aux devises étrangères et au marché canadien demeurent les facteurs déterminants de la performance relative des caisses institutionnelles en 2015. Somme toute, la Caisse commune a pu générer un rendement honnête dans ce contexte moins favorable aux stratégies déployées en lien avec sa politique de placement.

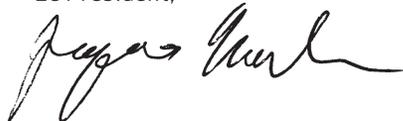
Nous continuons nos efforts de diversification dans un contexte de marché plus volatil, de taux d'intérêt faible ainsi que de rendement espéré sous la moyenne historique. Dans un tel environnement financier et économique, plusieurs nouvelles stratégies à rendement courant ont été implantées cette année et l'équipe poursuit la révision des stratégies actuelles.

L'année 2015 a aussi été marquée par le début du processus de fusions des régimes de retraite. Nous avons procédé aux transferts des actifs associés aux pompiers provenant des villes reconstituées (plus de 120 M\$) et nous avons pris en charge le paiement des rentes des retraités/bénéficiaires de ces mêmes régimes.

Le processus sera complété en 2016 avec les fusions des actifs provenant des autres régimes de retraite (CUM et arrondissements). Cet apport de fonds de plus de 1,5 milliard de dollars occupera largement l'équipe de gestion qui travaille déjà à élaborer une stratégie d'intégration de ces fonds au portefeuille de la Caisse commune. En fait, le dossier des fusions des régimes de retraite occupera grandement tout le personnel du Bureau. C'est un dossier structurant, d'une rare complexité et de grande envergure.

Je profite de l'occasion pour souligner la collaboration des membres de la Commission de la caisse commune et de tout le personnel du Bureau. Je tiens aussi à remercier les membres des commissions des régimes de retraite participantes pour leur apport aux discussions touchant toutes les sphères de l'administration des régimes de retraite, leur engagement et de la confiance qu'ils nous témoignent.

Le Président,



Jacques Marleau

# Les placements

## A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

### Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

### Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

### Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

### Répartition des actifs de la caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0	2	10
Obligations	25	29	35
Actions			
• canadiennes	15	18	25
• étrangères	30	35	45
Produits alternatifs	5	16	20
<b>Total</b>		100 %	

## B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille cible :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 18 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI Monde (\$ CAD)
- 16 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

## C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2015 :

<b>(En millions de \$)</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Encaisse et effets à court terme (1)	<b>253,4</b>	267,5
Obligations	<b>1 457,0</b>	1 438,6
Actions canadiennes	<b>1 018,8</b>	1 099,9
Actions étrangères	<b>2 186,7</b>	1 885,0
Produits alternatifs	<b>876,3</b>	674,5
Contrats à terme (2)	<b>-43,4</b>	-6,1
<b>Total</b>	<b>5 748,8</b>	5 359,4

(1) Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

(2) Les contrats à terme sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

## D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

### Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2015, l'équipe interne gérait 253,4 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 157,4 M\$.

### Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

#### Obligations canadiennes

Une révision de la structure du portefeuille a été complétée en 2011. Un des principaux objectifs de la révision a été d'assurer une meilleure adéquation avec nos engagements en matière de paiement de rentes. Une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt a été mise en place. La gestion des obligations canadiennes a été réduite à deux mandats spécialisés : un mandat de gestion passive en obligations fédérales et corporatives et un mandat de gestion active en obligations canadiennes, provinciales et municipales.

#### Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2015, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, deux investissements dans des fonds de dette privée de sociétés canadiennes, deux investissements dans des fonds de dette hypothécaire à court terme au Canada et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

### Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par deux gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grande capitalisation et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petite capitalisation représentent environ 23 % du portefeuille d'actions canadiennes.

#### Au 31 décembre 2015

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	16	18,5
Matériaux de base	11	9,5
Produits industriels	13	8,3
Biens de consommation discrétionnaire	9	6,9
Biens de consommation courante	6	4,5
Soins de santé	2	3,2
Services financiers	32	38,2
Technologie de l'information	8	3,2
Services de télécommunication	2	5,4
Services publics	1	2,3
	100,0	100,0

## Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant neuf mandats avec la répartition suivante :

### Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2015

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (trois mandats)	13,6
Actions américaines de grandes capitalisations	6,5
Actions américaines de petites capitalisations	2,6
Actions EAEO de grandes capitalisations (deux mandats)	9,3
Actions européennes de petites capitalisations	3,0
Actions de pays émergents	3,0
<b>Total</b>	<b>38,0</b>

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grande capitalisation, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

### Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2015

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI Monde %
États-Unis	41	58,7
Europe excluant le Royaume-Uni	25	17,5
Royaume-Uni	8	7,4
Japon	7	9,0
Pacifique excluant le Japon	6	4,3
Pays émergents	12	0
Autres pays	1	3,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de trois grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds d'infrastructure et les fonds d'immobilier. À cela, il faut ajouter trois mandats spécialisés : trois fonds de dette privée internationale.

### Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2015 en % des actifs totaux

	%
<b>Stratégies à rendement absolu</b>	
Blackrock (fonds de fonds)	2,8
Lyxor Asset Management (fonds de fonds)	1,3
Fiera Capital	0,4
Gestion Cristallin	0,5
Formula Growth	0,4
<b>Fonds d'infrastructure</b>	
CUBE Infrastructure I	0,9
Global Infrastructure Partners I et II	2,0
Highstar Capital III	0,5
RREEF Infrastructure Investments	0,6
Ardian Infrastructure IV	0,1
AXA Infrastructure III	0,6
UBS Infrastructure II	0,1
<b>Fonds d'immobilier</b>	
Pavilion	1,7
Forum Partners	1,4
Guardian Capital Real Estate Fund	0,8
<b>Fonds de dette privée internationale</b>	
Amerra Capital Management	0,9
Clarion Partners	0,1
CVC Credit Partners	0,1
<b>Total produits alternatifs</b>	<b>15,2</b>

## Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture passive partielle de son exposition aux quatre principales devises étrangères (\$ ÉU, Euro, £ et Yen).

# Les rendements

## A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	2,5	0,6	FTSE/TMX
Obligations	3,1	3,5	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	-7,2	-8,3	S&P/TSX
Actions étrangères	16,5	18,9	MSCI Monde (� CAD)
Produits alternatifs	18,9	4,4	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

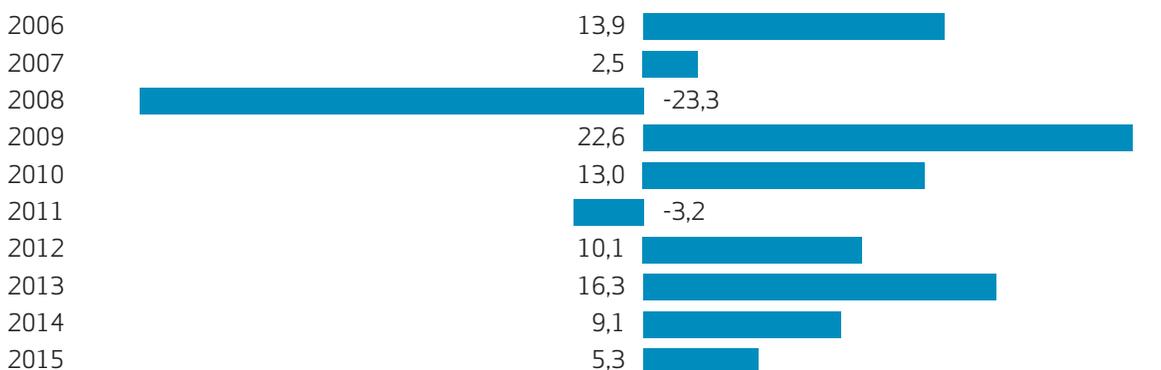
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI Monde : Morgan Stanley

## B) HISTORIQUE

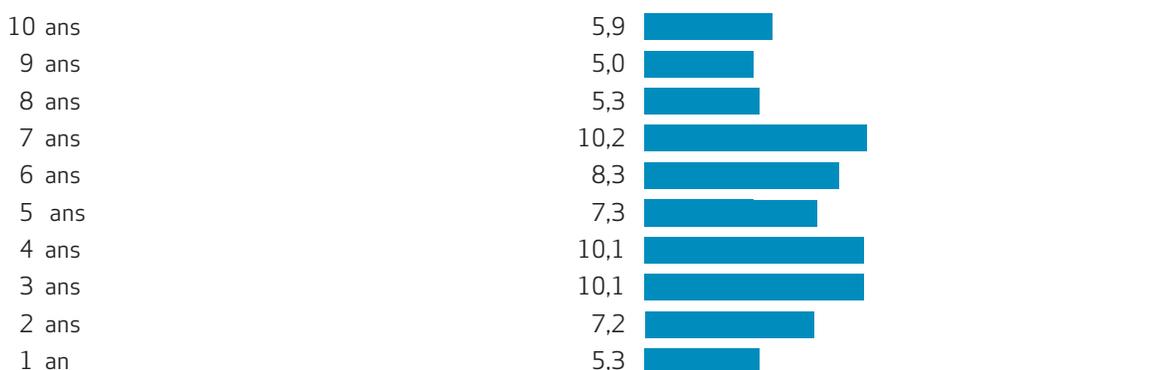
### Rendements annuels

%



### Rendements annualisés au 31 décembre 2015

%



## C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net redressé au 1<sup>er</sup> janvier 2015

(En milliers de dollars) 5 361 592

+ Revenus de placements	168 772
+ Modification de la juste valeur des placements	115 526
+ Honoraires de gestion	20 315
= Total des revenus	304 613
– Honoraires professionnels et frais d'administration	20 315
= Bénéfice net	284 298
+ Apports	102 856

Actif net au 31 décembre 2015 5 748 746

## D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2006	3 862 724		374 017		4 236 741
2007	4 236 741		(46 548)		4 190 193
2008	4 190 193		(1 184 846)		3 005 347
2009	3 005 347		479 047		3 484 394
2010	3 480 382 *		325 629		3 806 011
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 **		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746

\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la suite de l'application du cours acheteur.

\*\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

# Rapport de l'auditeur indépendant

## **Au président et aux membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2015, les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité des membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal pour les états financiers**

Les membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par les délégataires, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal au 31 décembre 2015 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 15 mars 2016

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113631

# États financiers

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)</b>	<b>5 735 516</b>	5 350 583
<b>CRÉANCES</b>		
Intérêts courus	7 477	6 932
Dividendes à recevoir	4 394	3 394
Autres créances à recevoir	3 327	3 202
	<b>15 198</b>	13 528
<b>ENCAISSE</b>	<b>4 535</b>	3 759
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>5 755 249</b>	5 367 870
<b>PASSIFS</b>		
<b>CHARGES À PAYER</b>	<b>6 503</b>	6 278
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>6 503</b>	6 278
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>5 748 746</b>	5 361 592

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune.



Jacques Marleau  
Président



Lucie St-Jean  
Secrétaire - trésorier

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	<b>115 526</b>	309 961
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	<b>62 667</b>	55 353
Effets à court terme	<b>1 985</b>	3 369
Dividendes	<b>104 120</b>	89 303
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	<b>284 298</b>	457 986
Honoraires de gestion (note 4)	<b>20 315</b>	20 812
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>304 613</b>	478 798
<b>CHARGES</b>		
Honoraires professionnels et frais d'administration	<b>20 315</b>	20 812
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>284 298</b>	457 986

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>5 361 592</b>	4 904 628
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités</b>	<b>284 298</b>	457 986
<b>Apports (retraits) nets des régimes de retraite des employés de la Ville</b>	<b>102 856</b>	(1 022)
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>5 748 746</b>	5 361 592

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	<b>284 298</b>	457 986
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	<b>(88 173)</b>	(285 126)
Gain net non réalisé inclus dans la modification de la juste valeur des placements	<b>(27 353)</b>	(24 835)
Achats de placements	<b>(2 407 787)</b>	(2 142 533)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	<b>2 370 049</b>	2 128 049
Déboursés nets à l'échéance des contrats de change	<b>(114 663)</b>	(41 206)
Intérêts courus	<b>(545)</b>	(80)
Dividendes à recevoir	<b>(1 000)</b>	71
Autres créances à recevoir	<b>(125)</b>	(449)
Charges à payer	<b>225</b>	614
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>14 926</b>	92 491
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports (retraits) nets des régimes de retraite des employés de la Ville	<b>102 856</b>	(1 022)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>102 856</b>	(1 022)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>117 782</b>	91 469
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	<b>7 585</b>	2 936
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>278 976</b>	184 571
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>404 343</b>	278 976
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	<b>4 535</b>	3 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	<b>399 808</b>	275 217
<b>TOTAL</b>	<b>404 343</b>	278 976
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>		
Intérêts reçus	<b>64 107</b>	58 642
Dividendes reçus	<b>103 120</b>	89 374

# Notes complémentaires

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal (la Caisse), créée par le règlement du Conseil de l'ancienne Ville de Montréal (la Ville) numéro 8932, est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt*. L'adresse du siège social de la Caisse commune est le 155 Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite (le déléguataire).

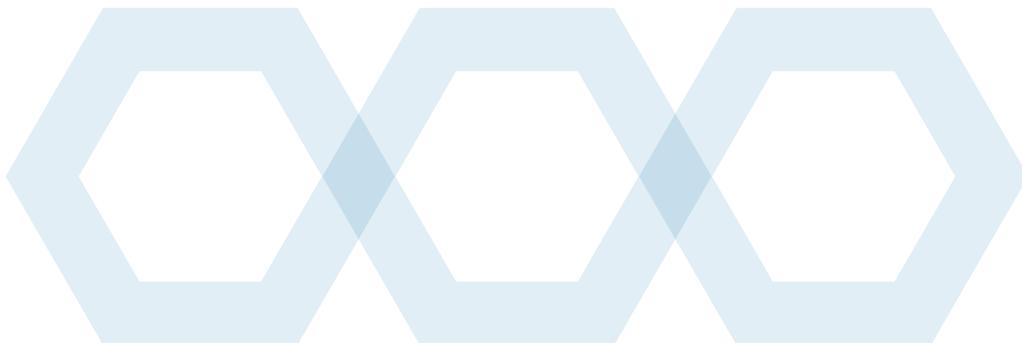
Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (ci-après les « Régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par Retraite Québec et celles de la politique de placement des Régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission, le 15 mars 2016.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière (IFRS)*. Les états financiers sont basés sur la convention de la continuité de l'exploitation.

### b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'*IFRS 10*, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission; et
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

### c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2014)
- Global Infrastructures Partners II – C.L.P., détenu à 1,5 % (1,6 % en 2014)
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (5,1 % en 2014)

Ces placements sont présentés sous la rubrique « Investissements dans des fonds d'infrastructures » à la note 3.

### d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux *IFRS*, le délégataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans *l'état de la situation financière et l'état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

#### **Juste valeur des instruments financiers :**

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux *IFRS* qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les *IFRS* stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

## e) Instruments financiers

### I) Classification des instruments financiers

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IAS39 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur :

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur comprennent les actifs financiers qui sont désignés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse commune à l'exclusion des contrats de change qui sont classés comme étant à la juste valeur.

Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre les intervenants du marché à la date d'évaluation. Au mieux, elle est attestée par le cours de clôture des marchés, s'il en existe un. La juste valeur est calculée en fonction des conditions du marché à un moment précis et elle peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

- Actifs financiers classés dans les prêts et créances :  
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les intérêts courus, les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.
- Passifs financiers au coût amorti :  
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés comme détenus à des fins de transactions. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

### II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur

#### **Évaluation initiale :**

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur.

#### **Évaluation subséquente :**

Tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers au coût amorti, sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'État du résultat global.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût après amortissement se rapproche de la juste valeur.

### **III) Placements**

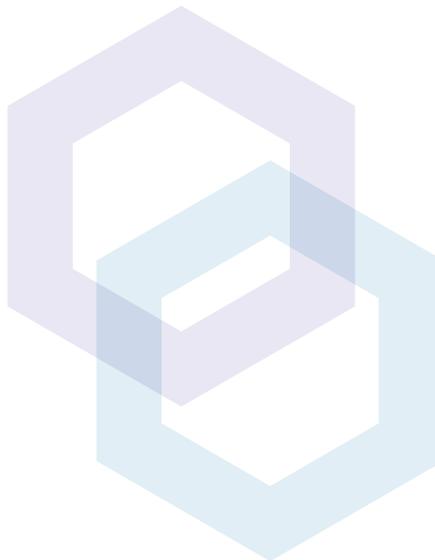
- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible. La juste valeur des fonds de dettes privées canadiens et étrangers est déterminée à l'aide des valeurs établies par les gestionnaires.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans le secteur des fonds de couverture se réalisent par l'intermédiaire de fonds de couverture et de fonds de fonds de couverture. La juste valeur des unités de ces fonds de placement est fournie par les gestionnaires et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds de couverture et chaque fonds de fonds de couverture sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont constitués de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds d'infrastructures sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- La gestion des devises est effectuée par l'entremise de contrats de change à terme. Une couverture partielle est utilisée afin de se protéger contre les fluctuations adverses des devises étrangères par rapport au dollar canadien, puisqu'une partie importante des actifs de la Caisse est investie à l'étranger.

### **f) Constatation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

### **g) Produits d'honoraires de gestion**

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les Régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.



## **h) Conversion de devises**

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste «*Modification de la juste valeur des placements*».

## **i) Opérations conclues avec des parties liées**

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

## **j) Prêts de titres**

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

## **k) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste «*trésorerie et équivalents de trésorerie*» comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

### 3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

	2015		2014	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
<b>(En milliers de dollars)</b>				
<b>À la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	399 808	398 370	275 217	274 771
Effets à court terme	10 988	10 937	104 905	104 670
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	919 765	854 933	881 067	817 124
Obligations étrangères	393 313	410 913	433 489	430 387
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	177 800	162 691	141 726	135 230
Actions				
Canadiennes	971 865	947 702	1 062 845	914 577
Étrangères	2 101 749	1 628 195	1 822 771	1 461 705
Sociétés de placements immobiliers	177 764	131 785	146 666	115 910
Contrats de change	(43 389)	0	(6 124)	0
Placements alternatifs				
Fonds et fonds de fonds de couverture	305 220	253 825	252 444	234 307
Investissements dans des fonds d'infrastructures	276 066	208 493	191 318	161 583
Investissements dans un fonds immobilier privé	44 567	42 975	44 259	42 975
	<b>5 735 516</b>	<b>5 050 819</b>	<b>5 350 583</b>	<b>4 693 239</b>

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

	2015 \$	2014 \$
<b>(En milliers de dollars)</b>		
<b>Modification de la juste valeur des placements</b>		
Gains réalisés sur la vente de placements	104 321	280 015
Gains sur devises	98 515	46 317
Pertes réalisées à l'échéance des contrats de change	(114 663)	(41 206)
Plus-value non réalisée de la valeur des placements	27 353	24 835
<b>Total</b>	<b>115 526</b>	<b>309 961</b>

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements, de la variation pour taux de change, et de la variation de la valeur des placements alternatifs est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-15</b>	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-14	<b>Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2015</b>	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2014
<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>\$</b>	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 438</b>	446	<b>992</b>	131
Effets à court terme	<b>51</b>	235	<b>(184)</b>	254
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	<b>64 832</b>	63 943	<b>889</b>	48 969
Obligations étrangères	<b>(17 600)</b>	3 102	<b>(20 702)</b>	(3 138)
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>15 109</b>	6 496	<b>8 613</b>	4 860
Actions				
Canadiennes	<b>24 163</b>	148 268	<b>(124 105)</b>	(34 563)
Étrangères	<b>473 554</b>	361 066	<b>112 488</b>	(26 322)
Sociétés de placements immobiliers	<b>45 979</b>	30 756	<b>15 223</b>	13 623
Contrats de change	<b>(43 389)</b>	(6 124)	<b>(37 265)</b>	10 242
Placements alternatifs				
Fonds et fonds de fonds de couverture	<b>51 395</b>	18 137	<b>33 258</b>	350
Investissements dans des fonds d'infrastructures	<b>67 573</b>	29 735	<b>37 838</b>	9 104
Investissements dans un fonds immobilier privé	<b>1 592</b>	1 284	<b>308</b>	1 325
<b>Total</b>	<b>684 697</b>	657 344	<b>27 353</b>	24 835



## Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

**Niveau 1 :** Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

**Niveau 2 :** Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

**Niveau 3 :** Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2015 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2015 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	492 552	427 213	0	919 765
Obligations étrangères	49 524	343 789	0	393 313
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	177 800	0	177 800
Actions				
Canadiennes	969 279	2 586	0	971 865
Étrangères	2 101 465	284	0	2 101 749
Sociétés de placements immobiliers	177 764	0	0	177 764
Contrats de change	(43 389)	0	0	(43 389)
Placements alternatifs				
Fonds et fonds de fonds de couverture	0	305 220	0	305 220
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	276 066	276 066
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	44 567	0	44 567
<b>Total</b>	<b>3 747 195</b>	<b>1 301 459</b>	<b>276 066</b>	<b>5 324 720</b>



Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2014 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2014 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	467 126	413 941	0	881 067
Obligations étrangères	76 229	357 260	0	433 489
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	141 726	0	141 726
Actions				
Canadiennes	1 062 812	33	0	1 062 845
Étrangères	1 822 655	116	0	1 822 771
Sociétés de placements immobiliers	146 668	(2)	0	146 666
Contrats de change	(6 124)	0	0	(6 124)
Placements alternatifs				
Fonds et fonds de fonds de couverture	0	252 444	0	252 444
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	191 318	191 318
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	44 259	0	44 259
<b>Total</b>	<b>3 569 366</b>	<b>1 209 777</b>	<b>191 318</b>	<b>4 970 461</b>



## Placements classés dans le niveau 3

### Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans huit fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds tels que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisé par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

### Transferts entre les niveaux 1 et 2

Des titres ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 pour une juste valeur de 1 515 884 \$ en 2015 (2 350 521 \$ en 2014). Par ailleurs, des titres ont été transférés en 2015 pour une juste valeur de 1 364 198 \$ du niveau 1 vers le niveau 2 (532 074 \$ en 2014). Ces transferts se justifient essentiellement par une volatilité des marchés, exigeant des transferts entre les niveaux.

### Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

	2015	2014
(En milliers de dollars)	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>191 318</b>	180 467
Produit de la vente de placements	<b>(9 947)</b>	(28 630)
Achat de placements	<b>56 426</b>	16 922
Gain net réalisé	<b>431</b>	13 455
Plus-value non réalisée	<b>37 838</b>	9 104
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>276 066</b>	191 318
<b>Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice</b>	<b>67 573</b>	29 735

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

### Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2015		2014	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
Énergie	16	155 553	19	199 629
Matériaux de base	11	103 908	13	140 559
Produits industriels	13	128 673	10	108 010
Biens de consommation discrétionnaire	9	83 998	9	89 995
Biens de consommation courante	6	61 365	6	67 341
Soins de santé	2	16 592	1	15 399
Services financiers	32	307 071	30	314 468
Technologie de l'information	8	83 293	7	74 992
Services de télécommunication	2	20 640	2	20 563
Services publics	1	10 045	1	10 671
Autres	0	727	2	21 218
	100	971 865	100	1 062 845

### Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2015		2014	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
États-Unis	41	940 634	42	835 190
Europe excluant le Royaume-Uni	25	564 826	22	442 783
Royaume-Uni	8	178 637	8	151 114
Japon	7	171 350	7	137 067
Pacifique excluant le Japon	6	132 549	7	131 587
Pays émergents	12	271 508	13	245 548
Autres pays	1	20 009	1	26 148
	100	2 279 513	100	1 969 437

### Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des Régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des Régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

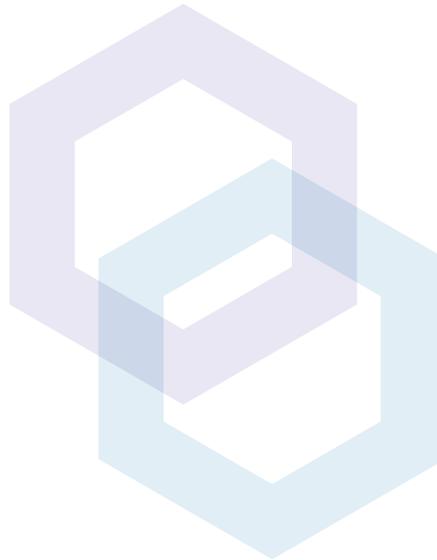
Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

## Risques de marché

### Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Afin d'atténuer le risque, la Caisse a mis en place un programme de couverture de change selon lequel une partie du risque, soit généralement 50 % lié à la position de change de la Caisse sur quatre devises principales, est couverte à l'aide de contrats de change à terme, échéant à moins de trois mois de la date d'acquisition et revue trimestriellement. La position de change de la Caisse, l'incidence du programme de couverture de change et la position de change nette se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2015			
	Exposition au risque de change	Contrats de change		Juste valeur
		Actif	Passif	
<b>Devises</b>				
Dollar américain	1 649 138	486 743	520 061	(33 318)
Euro	527 804	249 049	252 843	(3 794)
Livre sterling	168 355	77 446	79 235	(1 789)
Yen japonais	168 329	75 905	80 393	(4 488)
Sous-total	2 513 626	889 143	932 532	(43 389)
Autres devises	297 543	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 811 169</b>	<b>889 143</b>	<b>932 532</b>	<b>(43 389)</b>



2014

(En milliers de dollars)	Exposition au risque de change	Contrats de change		Juste valeur
		Actif	Passif	
<b>Devises</b>				
Dollar américain	1 475 059	479 414	493 473	(14 059)
Euro	382 987	189 453	186 366	3 087
Livre sterling	152 869	71 824	72 437	(613)
Yen japonais	124 536	66 663	61 202	5 461
Sous-total	2 135 451	807 354	813 478	(6 124)
Autres devises	286 723	0	0	0
<b>Total</b>	2 422 174	807 354	813 478	(6 124)

Au 31 décembre 2015, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10,67 % (10,13 % en 2014), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 205,1 millions de dollars (163,6 millions de dollars en 2014). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2015	Durée jusqu'à l'échéance			2015	2014
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
<b>(En milliers de dollars)</b>						
<b>Obligations canadiennes</b>						
Gouvernement du Canada	1,38 %	56 098	83 911	17 556	157 565	152 524
Provinces	2,80 %	25 595	82 526	223 032	331 153	310 908
Municipalités	1,93 %	69 975	21 014	8 554	99 543	100 164
Sociétés ouvertes	3,92 %	35 074	96 175	157 902	289 151	278 605
Autres	2,58 %	6 089	18 732	17 532	42 353	38 866
<b>Fonds de dettes privées canadiens et étrangers</b>						
	7,45 %	137 097	40 703	0	177 800	141 726
<b>Obligations étrangères</b>						
	5,85 %	224 232	125 545	43 536	393 313	433 489
		<b>554 160</b>	<b>468 606</b>	<b>468 112</b>	<b>1 490 878</b>	<b>1 456 282</b>

Au 31 décembre 2015, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,60 % (3,30 % en 2014), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 328,2 millions de dollars en 2015 (283,3 millions de dollars en 2014). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt des fonds de prêts hypothécaires, de prêts commerciaux agricoles et de certains fonds de dettes privées détenus par la Caisse au 31 décembre 2015, d'une valeur de 121 076 000 \$ (93 373 000 \$ en 2014). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

### Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères, fonds et fonds de fonds de couverture et société de placements immobiliers, en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2015, 62 % (61 % en 2014), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 12,27 % à la fin de l'exercice (12,11 % en 2014), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 436,5 millions de dollars (397,8 millions de dollars en 2014). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

### Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des obligations, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2015	2014
	\$	\$
<b>(En milliers de dollars)</b>		
<b>Catégorie d'actifs financiers</b>		
Encaisse	4 535	3 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie	399 808	275 217
Effets à court terme	10 988	104 905
Titres à revenus fixes	1 490 878	1 456 282
Créances	15 198	13 528
<b>Total</b>	<b>1 921 407</b>	<b>1 853 691</b>



De plus, le risque de crédit relatif à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

Cote de crédit	2015 %	2014 %
AAA	16	19
AA	5	7
A	34	33
BBB	20	20
<BBB	8	6
Non coté <sup>(1)</sup>	17	15
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<sup>(1)</sup> Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 5 % (4 % en 2014), d'entreprises à 8 % (7 % en 2014), des prêts hypothécaires à 4 % (4 % en 2014).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants. Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.



#### 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des Régimes, d'une valeur marchande de 11,6 millions de dollars (11,9 millions de dollars en 2014). Le coût de ces obligations est de 11,1 millions de dollars (11,3 millions de dollars en 2014).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2015 \$	2014 \$
<b>Honoraires de gestion</b>		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	3 322	3 397
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	464	513
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	4 477	4 632
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	5 577	5 738
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	4 233	4 251
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	2 242	2 281
<b>Total</b>	<b>20 315</b>	<b>20 812</b>

La Ville agit à titre de délégataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville et les frais d'occupation des locaux.

#### 5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

#### 6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'«IASB»), mais ne sont pas encore en vigueur et la Caisse ne les a pas adoptées de façon anticipée.

L'information sur la nouvelle norme qui est susceptible d'être pertinente pour les états financiers de la Caisse est décrite ci-dessous. D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient des effets sur les états financiers de la Caisse.

##### **IFRS 9 - Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 laquelle remplace IAS-39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Caisse n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

## 7. ENGAGEMENTS

La caisse s'est engagée à investir les sommes suivantes dans les fonds suivants :

Nom du fonds	Date de terminaison
<b>FONDS D'INFRASTRUCTURES</b>	
Highstar Capital III Prism Fund, L.P.	Maximum 10 ans ou 30/01/2017
AXA Infrastructure Fund III	16/08/2025
ARDIAN InfrastructureFund IV	15/01/2030
Cube Infrastructure Fund	21/12/2019
Global Infrastructures Partners	31/03/2018
Global Infrastructures Partners II – CL.P.	28/09/2022
RREEF Pan-European Infrastructure Funds, L.P.	31/07/2016 avec option de renouvellement
UBS International Infrastructures Fund II	14/11/2029
<b>TOTAL DES FONDS D'INFRASTRUCTURES</b>	
<b>FONDS DE DETTES</b>	
Integrated Private Debt Fund IV, L.P.	18/10/2026
Integrated Private Debt Fund V, L.P.	03/11/2028
Amerra Agri Fund II, L.P.	02/01/2019
CVC Credit Partners European Mid-Market Solution Feeder Fund (E), L.P.	31/07/2024 avec option de renouvellement
Clarion Partners Debt Investment Fund, L.P.	01/11/2024 avec option de renouvellement
<b>TOTAL DES FONDS DE DETTES</b>	
<b>FONDS IMMOBILIER PRIVÉ</b>	
Guardian Capital real estate	Ouvert
<b>TOTAL DU FONDS IMMOBILIER PRIVÉ</b>	
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	

Période de capitalisation	Valeur initiale de l'engagement	Solde restant l'engagement en devise locale	Solde restant de de l'engagement en dollars canadiens
24/04/2012	25 000 000 \$ US	499 671 \$ US	<b>694 095 \$</b>
16/08/2015	30 000 000 €	6 158 400 €	<b>9 292 976 \$</b>
01/03/2021	20 000 000 €	15 272 000 €	<b>23 045 326 \$</b>
21/12/2012	35 000 000 €	2 839 583 €	<b>4 284 907 \$</b>
31/03/2014	50 000 000 \$ US	7 328 670 \$ US	<b>10 180 285 \$</b>
28/09/2017	75 000 000 \$ US	25 511 199 \$ US	<b>35 437 708 \$</b>
31/07/2011	20 000 000 €	1 380 450 €	<b>2 083 089 \$</b>
14/11/2019	25 000 000 \$ US	19 681 792 \$ US	<b>27 340 056 \$</b>
			<b>112 358 442 \$</b>
18/10/2016	35 000 000 \$	5 417 893 \$	5 417 893 \$
03/11/2018	50 000 000 \$	50 000 000 \$	50 000 000 \$
02/01/2017	35 000 000 \$ US	1 302 124 \$ US	1 808 786 \$
31/07/2016	30 000 000 €	26 186 714 €	39 515 542 \$
01/11/2019	30 000 000 \$ US	26 325 000 \$ US	36 568 162 \$
			<b>133 310 383 \$</b>
05/04/2016	50 000 000 \$	7 024 091 \$	7 024 091 \$
			<b>7 024 091 \$</b>
			<b>252 692 916 \$</b>

## 8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

# Sommaires pour les six régimes de retraite

## A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)

	Cols bleus		Pompiers		Cadres	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
<b>SOLDE AU 01-01-2015</b>	<b>1 106 013</b>	<b>1 189 613 \$</b>	<b>1 019 040</b>	<b>1 095 977 \$</b>	<b>812 667</b>	<b>874 022 \$</b>
Apports (Retraits)	(1 106)	(1 190) \$	(8 581)	(9 229) \$	5 408	5 816 \$
Revenus nets	6 732	7 240 \$	6 193	6 661 \$	4 947	5 320 \$
Modification de la juste valeur	59 012	63 467 \$	54 384	58 490 \$	43 310	46 580 \$
<b>SOLDE AU 31-03-2015</b>	<b>1 170 651</b>	<b>1 259 130 \$</b>	<b>1 071 036</b>	<b>1 151 899 \$</b>	<b>866 332</b>	<b>931 738 \$</b>
Apports (Retraits)	208	224 \$	(15 195)	(16 342) \$	1 269	1 365 \$
Revenus nets	8 795	9 459 \$	8 007	8 611 \$	6 513	7 005 \$
Modification de la juste valeur	(13 371)	(14 380) \$	(12 091)	(13 004) \$	(9 897)	(10 644) \$
<b>SOLDE AU 30-06-2015</b>	<b>1 166 283</b>	<b>1 254 433 \$</b>	<b>1 051 757</b>	<b>1 131 164 \$</b>	<b>864 217</b>	<b>929 464 \$</b>
Apports (Retraits)	(1 901)	(2 045) \$	(11 813)	(12 705) \$	(1 371)	(1 474) \$
Revenus nets	8 894	9 566 \$	7 991	8 594 \$	6 591	7 089 \$
Modification de la juste valeur	(50 162)	(53 949) \$	(44 923)	(48 315) \$	(37 157)	(39 962) \$
<b>SOLDE AU 30-09-2015</b>	<b>1 123 114</b>	<b>1 208 005 \$</b>	<b>1 003 012</b>	<b>1 078 738 \$</b>	<b>832 280</b>	<b>895 117 \$</b>
Apports (Retraits)	(2 267)	(2 438) \$	109 025	117 256 \$	14 091	15 154 \$
Revenus nets	10 341	11 122 \$	10 005	10 761 \$	7 677	8 257 \$
Modification de la juste valeur	28 079	30 199 \$	25 195	27 098 \$	20 808	22 378 \$
<b>SOLDE AU 31-12-2015</b>	<b>1 159 267</b>	<b>1 246 888 \$</b>	<b>1 147 237</b>	<b>1 233 853 \$</b>	<b>874 856</b>	<b>940 906 \$</b>

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
<b>1 375 751</b>	<b>1 479 615 \$</b>	<b>120 918</b>	<b>130 046 \$</b>	<b>550 740</b>	<b>592 319 \$</b>	<b>4 985 129</b>	<b>5 361 592 \$</b>
(8 438)	(9 075) \$	(2 208)	(2 375) \$	(470)	(505) \$	(15 395)	(16 558) \$
8 358	8 989 \$	733	788 \$	3 353	3 606 \$	30 316	32 604 \$
73 414	78 957 \$	6 447	6 934 \$	29 400	31 620 \$	265 967	286 048 \$
<b>1 449 085</b>	<b>1 558 486 \$</b>	<b>125 890</b>	<b>135 393 \$</b>	<b>583 023</b>	<b>627 040 \$</b>	<b>5 266 017</b>	<b>5 663 686 \$</b>
(4 633)	(4 983) \$	(2 801)	(3 013) \$	1 943	2 090 \$	(19 209)	(20 659) \$
10 868	11 688 \$	937	1 008 \$	4 391	4 722 \$	39 511	42 493 \$
(16 497)	(17 742) \$	(1 408)	(1 514) \$	(6 677)	(7 181) \$	(59 941)	(64 465) \$
<b>1 438 823</b>	<b>1 547 449 \$</b>	<b>122 618</b>	<b>131 874 \$</b>	<b>582 680</b>	<b>626 671 \$</b>	<b>5 226 378</b>	<b>5 621 055 \$</b>
19 941	21 447 \$	(2 774)	(2 983) \$	(109)	(117) \$	1 973	2 123 \$
11 043	11 877 \$	929	999 \$	4 443	4 779 \$	39 891	42 904 \$
(62 316)	(67 021) \$	(5 206)	(5 599) \$	(25 053)	(26 945) \$	(224 817)	(241 791) \$
<b>1 407 491</b>	<b>1 513 752 \$</b>	<b>115 567</b>	<b>124 291 \$</b>	<b>561 961</b>	<b>604 388 \$</b>	<b>5 043 425</b>	<b>5 424 291 \$</b>
(4 563)	(4 908) \$	(3 549)	(3 817) \$	15 531	16 703 \$	128 268	137 950 \$
12 945	13 923 \$	1 052	1 132 \$	5 184	5 576 \$	47 204	50 771 \$
35 187	37 843 \$	2 889	3 107 \$	14 048	15 109 \$	126 206	135 734 \$
<b>1 451 060</b>	<b>1 560 610 \$</b>	<b>115 959</b>	<b>124 713 \$</b>	<b>596 724</b>	<b>641 776 \$</b>	<b>5 345 103</b>	<b>5 748 746 \$</b>

## B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2015

(En milliers de dollars)

	Cols bleus	Pompiers
<b>ACTIF</b>		
Placement en unités de la Caisse commune	1 246 888	1 233 853
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174
Contrats d'assurance liés à l'obligation au titre des prestations de retraite	–	3 947
Cotisations à recevoir		
Participants	4 672	881
Promoteur	23 707	10 614
Transferts interrégimes	–	–
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	8	–
Actifs à recevoir – Régimes d'origine	313 581	213 278
Cotisations d'équilibre à recevoir – Régimes d'origine	–	3 117
Autres sommes à recevoir	301	288
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 589 157</b>	<b>1 585 152</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs		
Prestations, remboursements et impôts retenus à la source à payer	4	–
Cotisations du promoteur perçues d'avance	–	218
Charges à payer	900	858
Droits résiduels à payer	2 556	5 155
Transferts interrégimes	7 632	14 803
Remboursement obligation – Ville de Montréal	–	–
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 092</b>	<b>21 034</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS</b>	<b>1 578 065</b>	<b>1 564 118</b>
<b>OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE</b>	<b>1 899 347</b>	<b>1 614 931</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>(321 282)</b>	<b>(50 813)</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal, à l'exception du Régime de retraite des professionnels, lesquels ne sont pas disponibles en date de publication du présent rapport.

<b>Cadres</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Total</b>
940 906	1 560 610	124 713	641 776	5 748 746
82 036	96 297	3 925	9 298	310 730
-	-	-	-	3 947
1 461	1 943	38	636	9 631
3 212	14 743	1 216	5 523	59 015
51 314	-	-	-	51 314
6 583	55	-	1 563	8 209
447 993	609 147	-	133 759	1 717 758
-	324	-	-	3 441
216	385	35	150	1 375
<b>1 533 721</b>	<b>2 283 504</b>	<b>129 927</b>	<b>792 705</b>	<b>7 914 166</b>
-	4	-	-	8
-	-	402	644	1 264
634	1 042	93	414	3 941
1 353	4 248	922	1 439	15 673
-	21 753	848	6 278	51 314
7 000	-	-	-	7 000
<b>8 987</b>	<b>27 047</b>	<b>2 265</b>	<b>8 775</b>	<b>79 200</b>
<b>1 524 734</b>	<b>2 256 457</b>	<b>127 662</b>	<b>783 930</b>	<b>7 834 966</b>
<b>1 721 303</b>	<b>2 543 010</b>	<b>152 076</b>	<b>808 461</b>	<b>8 739 128</b>
<b>(196 569)</b>	<b>(286 553)</b>	<b>(24 414)</b>	<b>(24 531)</b>	<b>(904 162)</b>

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

(En milliers de dollars)

**Cols bleus**

**Pompiers**

**AUGMENTATION DE L'ACTIF**

**Cotisations – Participants**

Service courant		
• Compte général	19 018	11 245
• Fonds de stabilisation	3 399	-
Services passés		
• Compte général	177	262
• Fonds de stabilisation	9	-
Flexibles	-	-
	22 603	11 507

**Cotisations – Promoteur**

Service courant		
• Compte général	24 733	28 313
Services passés		
• Compte général	204	136
Spéciales (acte notarié)	11 863	-
Solvabilité	2 554	5 057
Déficits techniques et de modification	28 893	12 292
Équilibre antérieure – révision des évaluations actuarielles	11 531	53
Excédent de cotisations	3 939	4 148
	83 717	49 999

**Caisse commune**

Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	62 724	58 896
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	4 845	4 578
	57 879	54 318

Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	-	6 729
Transferts provenant d'autres régimes		
• Compte général	2 381	99
• Fonds de stabilisation	(29)	-
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	5 727	171
Transferts provenant des régimes d'origine	(1 046)	(815)
Transferts liés aux cotisations d'équilibre des régimes d'origine	-	154

**AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF**

**171 232**

**122 162**

<b>Cadres</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Total</b>
10 466	14 664	569	10 769	66 731
-	-	-	-	3 399
700	966	-	595	2 700
-	-	-	-	9
523	-	-	-	523
<b>11 689</b>	<b>15 630</b>	<b>569</b>	<b>11 364</b>	<b>73 362</b>
21 636	32 284	573	19 118	126 657
478	544	-	320	1 682
-	-	-	-	11 863
1 103	5 806	241	1 876	16 637
29 400	45 846	2 632	5 465	124 528
1 491	11 591	-	9 897	34 563
3 512	4 929	114	3 274	19 916
<b>57 620</b>	<b>101 000</b>	<b>3 560</b>	<b>39 950</b>	<b>335 846</b>
46 023	78 514	6 855	31 286	284 298
3 595	6 035	502	2 427	21 982
<b>42 428</b>	<b>72 479</b>	<b>6 353</b>	<b>28 859</b>	<b>262 316</b>
4 502	5 778	236	558	17 803
26 282	1 396	-	4 636	34 794
-	-	-	-	(29)
712	2 743	2	4 224	13 579
(14 283)	(18 128)	-	(455)	(34 727)
-	16	-	-	170
<b>128 950</b>	<b>180 914</b>	<b>10 720</b>	<b>89 136</b>	<b>703 114</b>

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015  
(suite)**

(En milliers de dollars)

	Cols bleus	Pompiers
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>		
Prestations de retraite versées	93 706	70 182
Cessions de droits entre conjoints	807	524
Transferts à d'autres régimes		
• Compte général	1 761	9 023
• Fonds de stabilisation	8	-
Remboursements		
• Compte général	5 192	15 006
• Fonds de stabilisation	20	-
Intérêts sur les droits résiduels	15	33
Frais d'administration	533	323
<b>DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>102 042</b>	<b>95 091</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET</b>	<b>69 190</b>	<b>27 071</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 508 875</b>	<b>1 537 047</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 578 065</b>	<b>1 564 118</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal, à l'exception du Régime de retraite des professionnels, lesquels ne sont pas disponibles en date de publication du présent rapport.

<b>Cadres</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Total</b>
67 058	112 404	12 015	28 880	384 245
408	167	-	-	1 906
1 702	13 351	156	7 608	33 601
-	-	-	-	8
1 517	4 467	91	2 713	28 986
-	-	-	-	20
12	11	-	5	76
237	359	106	155	1 713
<b>70 934</b>	<b>130 759</b>	<b>12 368</b>	<b>39 361</b>	<b>450 555</b>
<b>58 016</b>	<b>50 155</b>	<b>(1 648)</b>	<b>49 775</b>	<b>252 559</b>
<b>1 466 718</b>	<b>2 206 302</b>	<b>129 310</b>	<b>734 155</b>	<b>7 582 407</b>
<b>1 524 734</b>	<b>2 256 457</b>	<b>127 662</b>	<b>783 930</b>	<b>7 834 966</b>

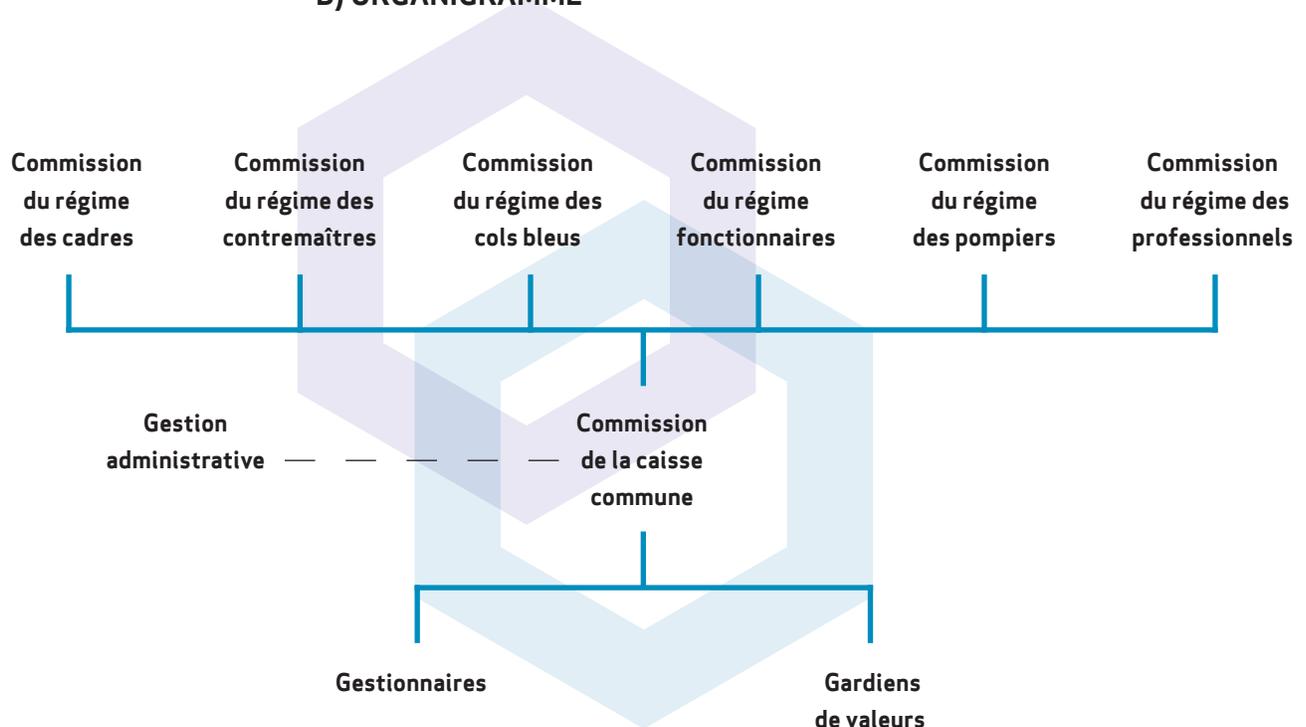
# La caisse commune

## A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent <sup>(1)</sup>. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la Commission) qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R – 15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- <sup>(1)</sup> Régime de retraite des cadres  
Régime de retraite des contremaîtres  
Régime de retraite des cols bleus  
Régime de retraite des fonctionnaires  
Régime de retraite des pompiers  
Régime de retraite des professionnels

## B) ORGANIGRAMME



## C) ADMINISTRATION

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

**Président :** Monsieur Jacques Marleau

**Secrétaire-trésorier :** Madame Lucie St-Jean

### **Membres :**

Mesdames

Line Courchesne  
Diane Fleurent  
Lucie St-Jean

Messieurs

Jacques Brisebois  
Claude Caty  
Michel Bruce Dubois  
Frantz Élie  
Marc-André Fournier  
Alain Langlois  
Jacques Marleau  
Yvan Rheault  
Charles St-Aubin

### **Auditeur indépendant :**

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Comptables professionnels agréés

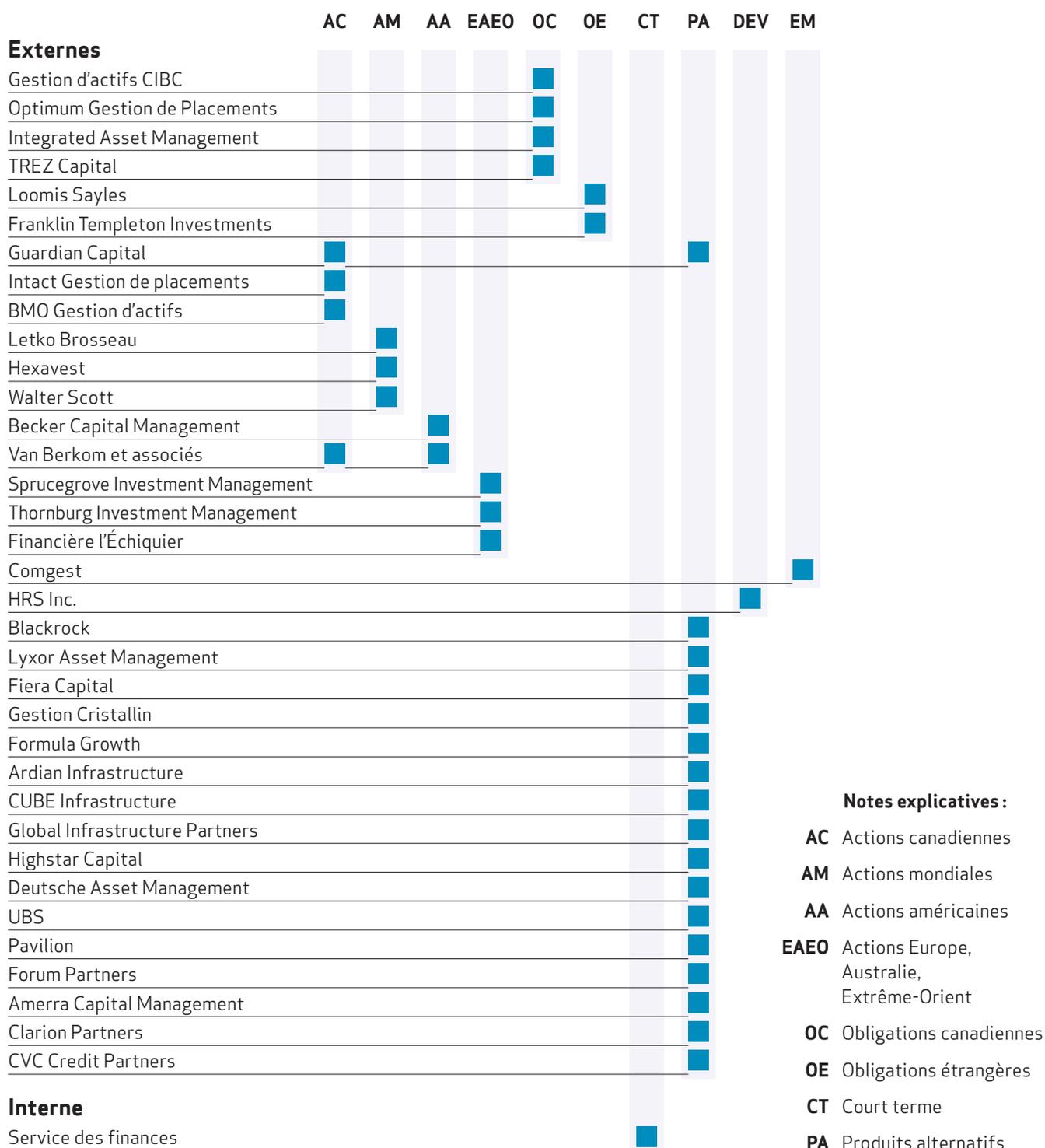
## D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2015, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

### **Gestionnaires internes**

<b>Jacques Marleau</b>	Directeur du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite
<b>Errico Cocchi, CFA</b>	Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque
<b>Andrée Lachapelle</b>	Chargée du financement court terme
<b>Lucie St-Jean</b>	Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

# Gestionnaires externes



## Notes explicatives :

- AC** Actions canadiennes
- AM** Actions mondiales
- AA** Actions américaines
- EAEO** Actions Europe, Australie, Extrême-Orient
- OC** Obligations canadiennes
- OE** Obligations étrangères
- CT** Court terme
- PA** Produits alternatifs
- DEV** Gestion de devises
- EM** Actions de pays émergents

**Gardien de valeurs :** RBC DEXIA Service aux investisseurs

**Publié par la Commission de la caisse commune**

Coordination de la production :  
Bureau des régimes de retraite de Montréal  
Division du secrétariat des commissions

Graphisme : fig. communication graphique

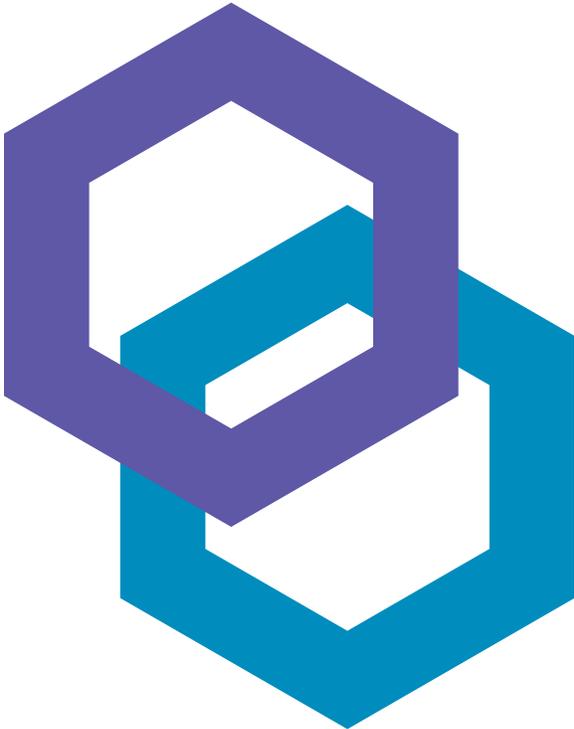
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN 978-2-9810571-8-1

Imprimé au Canada sur du papier Rolland Enviro Satin, contenant 100% de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.





Montréal 